

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 26 octobre 2009.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/09/10/17/LC.-

ORDRE DU JOUR :

17. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 400,00.- euros à l'assistante sociale dans le cadre de l'organisation d'une sortie théâtre à Bruxelles.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-Charles, DEVILLERS François, ALEV Nebih, FACCO Giorgio, Echevins ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, BODEUX Bernard, Mme BILLIET Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY Geneviève, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. STAQUET Frédéric, HOFF Jean-Marie, BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux
et M. BURION Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Etant donné que dans le cadre des activités du Plan stratégique de sécurité et de prévention, nous devons organiser deux activités théâtre et/ou cinéma sur le thème des violences intra-familiales ;

Vu que nous comptons nous rendre à Bruxelles le 26 novembre 2009 avec un groupe de 40 personnes pour assister à la pièce de théâtre du Théâtre de Poche « Mort si j'veux » ;

Vu que le prix des places est de 10,00.- €, l'assistante sociale aura besoin de 400,00.- € en liquide afin de payer les tickets sur place.

Décide à l'unanimité ;

- Décide d'octroyer l'autorisation de mettre les 400,00.- € à la disposition de l'assistante sociale pour régler les dépenses précisées, celle-ci remettra l'ensemble des justificatifs auprès du receveur communal.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,